QUESTIONS TIRÉES AU SORT.

N. ~~27~~ 17.

Sciences chirurgicales.

DÉTERMINER S'IL EXISTE UN VIRUS VÉNÉRIEN ET UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DE LA SYPHILIS.

Anatomie et physiologie.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS IMPRIMÉS A LA PHYSIONOMIE PAR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CHUTE DES DENTS ?

Sciences médicales.

LÉSIONS ORGANIQUES DÉTERMINEES PAR LES MORSURES DES REPTILES VÉNÉNEUX.

Sciences accessoires.

QUELS SONT LES CARACTÈRES DES PLANTES DE LA FAMILLE DES RHAMNÉES; FAIRE L'HISTOIRE DES ESPÈCES DE CETTE FAMILLE REMARQUABLES PAR LEURS PROPRIÉTÉS MÉDICALES ?

Thèse

présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier,

LE 31 AOUT 1841,

Par CLAUDIUS CALVATE,

de THIZY (Rhône),

pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine.

La pratique est une conséquence nécessaire de la théorie.

S. COOPER, *Dict. I.* 178.

MONTPELLIER,

CHEZ JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

près la Place de la Préfecture, 10.

1841

Faculté de Médecine

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, Doyen, Président.	*Clinique médicale.*
BROUSSONNET.	*Clinique médicale.*
LORDAT.	*Physiologie.*
DELILE.	*Botanique.*
LALLEMAND.	*Clinique chirurgicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale et Pharmacie.*
DUBRUEIL.	*Anatomie.*
DELMAS, *Exam.*	*Accouchements.*
GOLFIN.	*Thérapeutique et Matière médicale.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH.	*Pathologie médicale.*
SERRE.	*Clinique chirurgicale.*
BÉRARD.	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ.	*Médecine légale.*
RISUEÑO D'AMADOR.	*Pathologie et Thérapeutique générales.*
ESTOR.	*Opérations et Appareils.*
BOUISSON.	*Pathologie externe.*

Professeur honoraire : M. Aug.-Pyr. DE CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER, *Examinateur.*
BERTIN.
BATIGNE.
BERTRAND.
DELMAS fils.
VAILHÉ.
BROUSSONNET fils.
TOUCHY.

MM. JAUMES.
POUJOL.
TRINQUIER.
LESCELLIÈRE-LAFOSSE.
FRANC.
JALLAGUIER.
BORIES, *Exam.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leur auteur; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Trop heureux si, par la suite, je puis ajouter à ce faible témoignage de mon amour et de ma reconnaissance!

A MES FRÈRES

ET A MA BELLE-SOEUR.

Mon amitié et mon dévouement pour vous résisteront au temps.

A MA FAMILLE.

C. CALVATE.

SCIENCES CHIRURGICALES.

Déterminer

S'IL EXISTE UN VIRUS VÉNÉRIEN

ET UN TRAITEMENT SPÉCIFIQUE DE LA SYPHILIS.

Par le mot *virus*, mot depuis long-temps consacré par la science, on entend généralement un principe insaisissable, un agent modificateur particulier, provenant de la sécrétion morbide d'un individu, se traduisant par des effets spéciaux et variés, et qui échappe à tous les moyens d'investigation conquis par la science. Mais sous l'expression de *virus vénérien*, duquel nous avons à déterminer l'existence, beaucoup de personnes entendent la cause de désordres résultant du coït, les lésions dites virulentes et constitutionnelles; cependant cette expression manque de justesse, et il faut se servir du terme de virus syphilitique. Toutefois, pour employer le langage dans lequel notre question est conçue, nous mettrons en usage l'une et l'autre dénomination d'une manière indifférente. Nous devons seulement faire remarquer, que les maladies, résultats des actes vénériens, sont loin d'être toujours virulentes, beaucoup d'entre elles sont

purement inflammatoires : ainsi la blennorrhagie peut résulter de l'influence des menstrues, de l'ichor cancéreux, de fleurs blanches, d'une vaginite purement inflammatoire, de la présence d'une sonde dans la vessie, comme les bubons de l'aîne peuvent être la conséquence de la phlegmasie urétrale simple.

Il y a donc deux ordres de maladies vénériennes : les unes dépendent de causes irritantes pures; les autres, au contraire, d'une cause spéciale, transmissible, cause qui détermine des lésions propres, soit primitives, soit consécutives : c'est de cette dernière cause que nous devons nous occuper dans le courant de notre travail. C'est à cette cause qu'on a donné le nom de virus syphilitique, que l'on a comparé aux autres virus qui existent dans certaines autres maladies, qui sont évidents et constatés par une innombrable multitude d'expériences : tels sont ceux de la vaccine, de la variole, de la pustule maligne, de la rage, etc., qui tous, comme celui de la syphilis, transmettent des affections dont les caractères ne changent pas.

Pour mettre de l'ordre dans notre Dissertation, nous croyons devoir la diviser en trois parties, dont la première comprendra les recherches faites pour constater l'existence du virus syphilitique, la seconde traitera de son mode de propagation, et la troisième du traitement spécifique.

Trop heureux, si, parcourant les principaux points de notre sujet, nous parvenons à prouver à nos Juges que nous avons fait tous nos efforts pour remplir convenablement notre tâche!

De l'existence du virus syphilitique, et de ses effets.

Fernel, le premier, se prononça franchement pour un virus spécifique, cause de tous les désordres vénériens, et dont l'existence fut admise par la plupart des praticiens venus après lui. Toutefois, et de nos jours surtout, ce principe virulent a été contesté et nié même par des hommes justement estimés, mais que l'on voit rangés parmi les partisans de la doctrine physiologique trop exclusive. Voulant tout faire rentrer dans les lois d'un système nouveau, on n'a pas même reculé devant les faits les plus réfrac-

taires, et l'irritation est devenue la cause de la syphilis comme de la gastrite.

La syphilis, dit Broussais (*Propositions générales de médecine*), est une irritation qui affecte l'extérieur du corps, aussi bien que les scrophules. Cette opinion fut embrassée avec un fanatisme funeste par ses adeptes, témoin les trois élèves en médecine, tristes victimes d'une croyance irréfléchie. Comment ne pas admettre, dans la propagation de la maladie vénérienne, une cause différente de celle de toutes les autres maladies, lorsqu'elle se présente avec des caractères, des allures, des circonstances propres? Ne l'a-t-on pas d'ailleurs avoué, quand on a été forcé d'invoquer une inflammation spécifique? Un poil peut produire une déchirure aux parties génitales, et déterminer des accidents consécutifs très-prononcés, comme il y en a des exemples : sont-ils en rapport avec la valeur ordinaire d'une blessure aussi légère; et tous les jours le frein de la verge ne se rompt-il pas, soit dans le coït, soit de toute autre manière, et ne se réunit-il pas promptement et sans accidents? Ne pratique-t-on pas journellement des piqûres, des incisions aux parties sexuelles, sans redouter le moins du monde des symptômes constitutionnels? S'il en était autrement, quel malade voudrait se soumettre à l'application des sangsues ou à la plus petite opération sur ces parties, et quel est le médecin consciencieux qui oserait l'ordonner ou la pratiquer?

Nul fait, dit M. Jourdan, n'est plus propre à démontrer que tous les phénomènes de la maladie vénérienne dépendent de la manière dont l'organisme réagit sur les causes irritantes, et non de la nature de celle-ci, et cite le fait suivant :

« Un malade était à l'hôpital de Brest, et voyait sa guérison arriver à grands pas; comme il n'était pas disposé à sortir si vite, il s'avisa de se baigner le gland plusieurs fois dans de l'esprit de vin, ayant encore quelques restes de chancres. Cette manœuvre réussit; il aggrava effectivement son mal, et qu'arriva-t-il? Non-seulement le chancre s'agrandit beaucoup, mais un bubon se forma en même temps; il grossit considérablement et s'ulcéra; l'ulcère devint d'un mauvais caractère, la gangrène s'en empara, et le malade mourut. »

Qui a jamais nié qu'une inflammation violente de la verge, comme de toute autre partie, pût déterminer un bubon violent ; que ce bubon, violemment phlogosé (et peut-être favorisé par des circonstances particulières) ne pût se gangrener, et qu'un individu atteint de tels désordres ne pût mourir? Ce n'est point là la marche et les effets du virus, et ce fait, je crois, n'est pas propre à convaincre beaucoup de personnes.

Une des preuves les plus fortes de l'existence d'un principe contagieux, virulent, et que les partisans de l'irritation ont vainement tenté d'infirmer, c'est la propagation des chancres primitifs et récents au moyen de la matière qu'ils fournissent.

Prenez, en effet, le pus qui s'écoule des plaies aux jambes; chargez une lancette de pus phlegmoneux, sanieux, séreux, suite d'une inflammation profonde, d'un abcès symptomatique par congestion ; poussez-le sous la peau, en un point quelconque du corps, et vous n'obtiendrez pas d'ulcérations. On a en effet essayé d'inoculer le mucus, le pus, la salive, et aucune ulcération ne s'en est suivie, faisant abstraction des maladies contagieuses. Mais l'inoculation des chancres primitifs et récents produit toujours des chancres, comme le prouvent les expériencs de MM. Serre, Ricord et Baumès : c'est là un point capital, qui forcera toujours de croire à quelque chose de spécifique dans la syphilis.

Tout en étant obligé de supposer une irritation ou inflammation spécifique pour expliquer le développement de la vérole, l'école de l'irritation a créé un nouveau terme pour exprimer les conséquences spéciales de cette première action : c'est par sympathie qu'apparaissent les phénomènes secondaires de la cause irritante. Par les liens de sympathie, dit Duvergie (1), on explique fort bien les phénomènes morbides dont on ne pouvait se rendre compte auparavant; avec quelle évidence ils se révèlent! On croirait, d'après cela, que la sympathie est bien comprise, bien arrêtée; qu'il en a une idée bien claire! Et sous la dénomination de sympathie, écrit M. Jourdan (2), on n'entend point expliquer tous les phé-

---

(1) Clinique sur la syphilis, Introduction, pag. 105.

(2) De la non existence du virus vénérien.

nomènes, ce qui est impossible, mais seulement employer un terme qui exprime l'enchaînement et la coordination des faits, qui nous les représente aussitôt à l'esprit tels qu'ils s'offrent dans la nature, sans rien préjuger d'ailleurs sur leur cause prochaine, à laquelle il ne nous est pas permis de nous élever. Ainsi, ce qui tout à l'heure s'expliquait très-bien et se révélait avec la plus grande évidence à M. Duvergie, est non-seulement impossible à expliquer totalement pour M. Jourdan, mais il n'est pas permis à ce dernier de s'élever à la cause prochaine.

Les partisans de la théorie virulente avouent que, par le mot virus, ils désignent la cause inconnue des phénomènes syphilitiques; M. Jourdan avance que c'est par la sympathie qu'il exprime les phénomènes dont la cause prochaine lui est cachée. La sympathie est loin d'être la même chose que le virus; toutefois la sympathie, pas plus que le virus, ne peut faire découvrir la cause première et véritable. Ainsi, pour désigner la cause de la syphilis, je l'appelle virus sans rien préjuger sur sa nature intime, chimique, physique ou vitale; mais le mot virus vous choque, et vous préférez ne pas désigner du tout la cause prochaine à laquelle il ne vous est pas permis de vous élever, et pour faire connaître les phénomènes, vous avez recours au mot sympathie. Je crois que, si nous discutons sur un terme, nous sommes parfaitement d'accord sur le fond, puisque tous deux nous admettons une cause prochaine qui nous échappe.

Mais si par sympathie vous entendez, avec M. Duvergie (1), la propagation de l'irritation, nous répondrons avec M. Cullerier : l'affection secondaire ne se développe point en raison directe de la primitive; elle ne se manifeste pas le plus souvent pendant la période d'activité, mais bien lorsque les symptômes primitifs sont presque entièrement amortis ou ont disparu. De cette observation que l'on peut faire tous les jours, ne peut-on pas conclure qu'il y a autre chose dans la succession des accidents syphilitiques que la sympathie, sans cependant qu'elle n'y joue un rôle.

Le mot sympathie tend donc à expliquer comment la cause prochaine

---

(1) Ouvrage cité, tom. 1er, pag. 64.

agit sur tel organe plutôt que sur tel autre. Or si, pour mieux préciser l'inconnue du problème, nous remplaçons le terme cause prochaine par celui de virus, nous serons entièrement d'accord.

Ainsi nous sommes en droit d'admettre, même selon l'Ecole physiologique, une cause prochaine qui n'est pas l'irritation, et à laquelle nous ne pouvons nous élever, et que nous continuerons de désigner par les termes de principe, d'agent ou de virus syphilitique, jusqu'à ce que les progrès de la science nous en dévoilent les propriétés intimes. Siégeant dans les produits des sécrétions morbides, il propage à une partie saine une affection semblable à celle qui lui donne naissance, et ne peut être produit artificiellement comme la plupart des autres liquides morbides. Il est toujours le même ; il donne lieu à des symptômes locaux et généraux plus graves que ne le comportait la lésion locale et bien limitée d'abord, qui est la suite de son application. Tels sont les caractères généraux et appréciables d'un principe morbifique qui paraissent à l'abri de son influence (Delpech).

Pour pénétrer la nature du principe contagieux, on s'est efforcé de remonter à son origine, qui se perd dans la nuit des temps. On a cru qu'il s'était d'abord développé spontanément, chez des malheureux placés dans des circonstances inappréciables et qui ne se sont plus reproduites. M. Faure, dans un mémoire inédit, prétend avoir constaté en Russie la manifestation spontanée des symptômes vénériens. Une maladie semblable à la syphilis constitutionnelle se montra spontanément à Scherlievo, en Illyrie : d'après la décision de l'Académie de médecine, elle fut regardée comme une modification de la syphilis ; c'est une endémie contagieuse par toute sorte de contact, elle présente de grandes analogies avec la maladie vénérienne des premiers temps.

La falcadine, décrite en 1830 dans les annales cliniques de Montpellier, s'est manifestée spontanément à Falca, en Italie, et ressemble en tout, suivant certains auteurs, à la syphilis de Scherlievo. Ce qui rendrait cette vérité encore plus frappante, c'est que la même thérapeutique est indiquée dans les différentes espèces ou variétés de la maladie. On sent que l'Académie de médecine, en employant les mots de grande analogie et de forte

identité, ne s'est pas définitivement prononcée. On doit regarder ces ravages en divers pays, comme la preuve qu'il peut se former des circonstances capables de donner lieu au développement de la syphilis.

Plus l'on s'avance dans l'étude des maladies contagieuses, plus l'on reconnaît que l'évolution spontanée peut être admise : ainsi, la variole, la peste, la rage, la fièvre jaune sont maintenant reconnues comme ayant cette origine, ce qui rend l'importation de la vérole d'Amérique, d'Italie, d'Espagne ou de tout autre pays, question tout-à-fait secondaire. La vérole, dit Voltaire, ressemble aux beaux-arts : on ne sait pas quel en fut l'inventeur. On ne peut admettre un virus général dont la propagation et les modifications variées détermineraient les diverses maladies virulentes; car ces dernières peuvent être plusieurs réunies sur un même individu, et leurs effets ont des caractères propres : ainsi, la variole, par exemple, ne se contracte généralement qu'une fois dans la vie; la syphilis, au contraire, semble prédisposer les personnes qui en ont été atteintes une fois à des symptômes constitutionnels.

Propagation du virus syphilitique.

La propagation de la maladie a lieu par l'application de la matière virulente sur une partie quelconque de notre corps. Suivant que ces parties sont plus ou moins vivantes, vasculaires, cet acte morbide se passe avec plus ou moins de facilité: ainsi, les parties génitales, anales, buccales, pourvues de vaisseaux nombreux, lubrifiées par de nombreuses follicules, en outre très-sensibles, en sont le siége ordinaire. La maladie s'étend quelquefois sur les lèvres, les fosses nasales, la langue, la bouche, le mamelon, la paume des mains (Van-Swiéten), la face interne des cuisses (Lagneau), l'ombilic (Lallemand); le fourreau de la verge en présente aussi des empreintes assez fréquentes. Toutes les régions, tous les organes peuvent être contaminés; combien de fois les accoucheurs se sont trouvés infectés, après avoir introduit leurs doigts légèrement blessés dans les parties génitales de femmes malades! Et comment expliquer, par autre chose que par l'existence d'un agent particulier, d'un agent modificateur,

d'un virus enfin, ces contaminations si variées amenées par les instruments de chirurgie, les boissons, la salive, les vêtements même? On se rendra parfaitement compte de ce mode de contagion, si l'on réfléchit que l'opérateur peut se blesser, soit en ouvrant un bubon primitif, soit en faisant l'excision d'un prépuce rétréci ou déformé par des chancres récents; que la matière des chancres récents, siégeant à la bouche, peut se déposer sur les parois d'un vase, d'une pipe, avec lequel une autre personne boit immédiatement après sans aucune précaution; et comment expliquer aussi qu'une chemise avec laquelle on a essuyé des chancres, et servant à nettoyer des piqûres de sangsues, peut les transformer en autant de chancres, si ce n'est par la spécificité d'un pus doué de propriétés physiologiques particulières?

La matière virulente, ainsi déposée sur des objets divers, se concrète, se dessèche et peut-être s'altère-t-elle; car certaines circonstances impriment quelque variation dans sa manière d'agir: tels sont le froid, la chaleur, la lumière. Les expériences faites sur des animaux n'ont jamais pu produire sur eux la moindre altération virulente. Toutefois, il est probable que le virus vénérien doit suivre les mêmes changements que le virus variolique et le vaccin. Nous avons cherché aussi à vérifier ce principe d'anatomie pathologique qui fait siéger les chancres primitifs dans les follicules sébacés (Cullerier et Ratier), et quelques faits viennent à l'appui de cette assertion. Mais, en examinant un grand nombre d'individus, on trouve de fréquentes exceptions à ce principe, qui ne tendrait à rien moins qu'à prouver la localisation première du mal. Il est, du reste, bien difficile que le virus n'atteigne pas des follicules, puisqu'ils sont si nombreux, si rapprochés les uns des autres dans les régions qu'il affecte ordinairement; mais il ne se borne pas à eux, il envahit en même temps tous les éléments de la peau.

Comment supposer au virus une affinité ou une prédilection pour les follicules; et n'est-ce pas le hasard qui le fait déposer ou se développer sur tel ou tel point? D'ailleurs, ne les envahit-il pas tous indistinctement dans ses progrès et par son contact avec les parties voisines; et se bornerait-il aux follicules? Est-ce une raison suffisante pour croire que la ma-

ladie est toute locale et qu'il n'y a pas d'infection ; les poches sébacées sont-elles dépourvues de vaisseaux absorbants?

On voit, par les points variés et les différentes circonstances qu'offre la propagation de la maladie, qu'il n'est pas nécessaire, comme l'expliquent certains auteurs, d'un état particulier des organes de la copulation ; leurs éléments anatomiques sont peu différents de ceux de bien d'autres parties où la contagion a lieu. On a inoculé le virus avec succès sur tous les tissus.

Est-ce comme corps étranger irritant, appliqué sur les téguments, ou par une propriété chimique, ou bien par absorption qu'il agit d'abord ; en d'autres termes, le mal est-il primitivement local ou général? La localisation contagieuse est généralement admise, mais à des degrés variés ; le point sur lequel la plupart des auteurs diffèrent, est de savoir jusqu'à quand la maladie est toute locale, et quand l'absorption a lieu, et par suite l'infection. Selon les uns, les deux modes morbides sont simultanés, et la syphilis est une affection locale et générale à la fois. Un chancre, a dit Hunter, est une affection locale; mais l'absorption se fait aussitôt qu'il paraît. D'autres sont allés jusqu'à croire l'infection possible, sans qu'il se fût montré de symptôme primitif : le virus, dit Swediaur, peut être absorbé et procurer l'infection sans produire et laisser aucune trace visible sur la surface du corps. Parmi les auteurs modernes, les idées de nos devanciers ont reçu de profondes réformes : les affections primitives (Cullerier et Ratier) sont toujours locales (1) ; un chancre seul est une maladie locale de peu d'importance. Le chancre, dit M. Ricord, constitue une maladie locale à son début, qui commence dès le moment où le malade l'a contracté. Les ulcères détruits au 3e, 4e jour n'exposent pas à l'infection ; c'est vers le 5e jour que commence l'induration de la base, qui semble annoncer que le principe pénètre plus avant dans l'économie ; nous ne citerons pas l'opinion plus formelle encore de MM. Richon et Jourdan.

La solution d'une pareille question semblerait devoir ressortir facilement des faits que les divers écrivains invoquent à l'appui de leur manière de voir, ou bien de l'observation journalière. Rien n'est moins aisé cependant,

---

(1) Dictionnaire en 15 volumes.

en voici une raison : une foule de maladies diverses étaient confondues chez les anciens parmi les phénomènes de la syphilis, par la raison que, des symptômes vénériens, la gonorrhée le plus souvent avait existé, quel que fût d'ailleurs le temps déjà écoulé ; or, comme il est assez rare qu'une personne déjà âgée n'ait pas été atteinte de quelque maladie vénérienne plus ou moins légère, et que, d'un autre côté, les symptômes consécutifs de la vérole sont loin d'avoir une forme et une marche déterminée, il s'ensuivait que nos devanciers voyaient très-souvent le mal vénérien là où il n'existait pas, et considéraient toutes les maladies résultant du coït comme constamment virulentes et infectieuses. Les progrès de la science ayant amené, dans les maladies cutanées surtout, des distinctions essentielles, on a été forcé d'enlever au domaine de la syphilis un bon nombre de ses prétendus phénomènes (Cullerier et Ratier) ; dès-lors, on n'a plus regardé la blennorrhagie, par exemple, comme le plus souvent syphilitique, car le plus souvent elle n'entraîne pas de symptômes secondaires.

Si l'on peut croire que, pendant la période d'incubation et même quelques jours après l'apparition d'un chancre primitif, il ne se fait pas d'absorption, on ne peut le nier plus tard et souvent fort promptement. Sans parler des expériences de M. Magendie, sur l'absorption des médicaments par les plaies et les parois des vaisseaux ; sans parler des accidents toxiques, produits par l'absorption de l'arsenic ; ne voyons-nous pas tous les jours le mercure mis sur un chancre ou même sur la peau, autour d'un engorgement des os ou des parties molles, produire, vers le tube digestif et surtout vers la bouche, une action bien évidente ? Ces accidents se déclarent quelquefois seulement au bout de plusieurs mois ou après des années. Mettons donc à la place du mot mercure le mot virus, et nous aurons les conséquences syphilitiques de l'absorption.

Du traitement spécifique de la syphilis.

Lorsqu'un pareil sujet est remis en question, après avoir été jugé bien des fois par l'expérience, il faudrait prendre le sujet à son origine et se livrer à des discussions sans fin, touchant les objections souvent futiles,

dont il a été l'occasion. Notre but ne peut être tel, ce serait dépasser les bornes d'une dissertation ordinaire. Et d'abord il faut bien limiter le sens rigoureux du mot spécifique, afin de restreindre autant que possible le champ de la discussion. Sous le nom de remède spécifique, on doit comprendre tout moyen qui, introduit dans l'économie, produit ordinairement la guérison d'une maladie rebelle à presque tous les autres agents, et qui, s'il a des succédanés, ne leur cède en rien pour la rapidité et la sûreté de la cure.

Nous disons que le spécifique guérit ordinairement et non toujours, parce qu'il est des personnes qui résistent à l'influence des médicaments les plus énergiques; mais il suffit que, dans la plupart des cas, le remède procure la guérison pour mériter le nom de spécifique. Ce dernier agit sur une maladie ou une affection, et non sur un état morbide ou sur un élément d'une maladie, car alors il ne serait plus spécifique; puisque tous les agents, quels qu'ils soient, produisent une amélioration, un avantage partiel dans une affection morbide qui n'est pas une et la même dans tout son cours, mais qui peut revêtir divers caractères. Le spécifique n'agit pas sur un des états constitutifs de la maladie, mais bien sur le fond, sur la lésion primitive de l'économie qu'il modifie de manière à la ramener à la santé.

Le spécifique est ordinairement seul en possession de cette heureuse propriété, d'amener la cure d'une affection; cependant il peut en exister d'autres, dont l'action est toutefois inférieure, et qui d'ailleurs agissent à la manière du premier. Le traitement de la syphilis nous en donnera des preuves; car, surtout en cette Ecole, l'or dispute souvent au mercure la guérison de la maladie virulente provenant du coït. Nous aurons soin de faire remarquer, néanmoins, que l'action de ces deux médicaments varie un peu, et suivant certains cas spéciaux.

Il ne faudrait pas croire toutefois que le remède spécifique ne pût avoir d'autre propriété thérapeutique que celle de combattre directement l'état primitif d'une affection particulière; il peut, en outre, et c'est là ce qui a lieu, procurer des médications heureuses à l'égard d'un grand nombre de maladies contre lesquelles il n'agit plus directement et d'une manière

absolue : ainsi, le quinquina, par exemple, combat avec le plus grand succès l'affection périodique, quelle que soit du reste la maladie qui revête ce mode, et personne ne lui refuse le titre de spécifique de ces maladies. Cependant le même moyen s'emploie aussi comme tonique général ou local, et donne aux tissus et à l'ensemble de l'organisme une activité insolite ; aussi convient-il dans tous les états de faiblesse, contre l'affection scrophuleuse, la période de convalescence qui suit les maladies longues, et dont la durée a occasionné des pertes nombreuses et un traitement énergique.

Le mercure, comme le quinquina, possède des propriétés multiples, indépendamment de son action spécifique contre la syphilis ; il a été mis en usage comme anti-phlogistique dans les maladies externes ; certaines de ses préparations sont purgatives ; et si nous en croyons les praticiens anglais, ce métal ou ses composés fourniraient une véritable panacée. Toutefois, sans tomber dans l'exagération de beaucoup des médecins d'outre-mer, nous ne pouvons méconnaître les bons résultats obtenus par le mercure dans un certain nombre de maladies différentes. Mais de ce que nous avouons l'action du quinquina ou du mercure en un grand nombre de maladies, faut-il soutenir que cette action est toujours la même dans tous les cas, et, partant de-là, déduire la nature de l'affection qu'il combat spécifiquement ?

Ce raisonnement pèche par beaucoup de points : le médicament n'agissant pas, dans les autres lésions, d'une manière constante, mais assez variable, ne peut être considéré comme ayant une propriété thérapeutique déterminée contre elle, puisque ses effets sont subordonnés à la constitution, à l'âge de l'individu, à l'état de la maladie, et à une infinité de circonstances, qui ont fait dire à l'illustre Sauvages, que les médicaments n'avaient pas, en général, des propriétés absolues, mais relatives au mode d'être du malade et de la maladie. Cessons ces discussions préliminaires pour entrer dans le cœur de notre question.

La spécificité du traitement anti-syphilitique peut être prouvée par la considération de la cause de l'affection, par celle de la lésion primitive de l'économie, par l'observation clinique ; enfin, en invoquant le témoi-

gnage des annales de la science. Telle est aussi la marche que nous allons suivre, pour répondre convenablement à la question qui nous est adressée. Et d'abord, disons-nous, la spécificité d'un médicament est prouvée par la considération de la cause affective : toute condition morbide, tout principe de maladie qui agit d'une manière toujours la même et se communique constamment selon les mêmes lois, doit nécessairement s'écarter essentiellement du mode d'action des causes générales et ordinaires des maladies. Lorsque l'on remarque les effets des variations de température, on observe qu'ils sont très-variés, et que l'on ne peut pas annoncer, d'après leur étude, les maladies qui en seront la conséquence.

Ainsi, tantôt il surviendra, sous l'influence de cette cause générale, une pleurésie, tantôt un catarrhe pulmonaire, ou une bronchite, ou une pneumonie, ou une diarrhée, etc. etc. On ne peut donc point appeler les variations atmosphériques des causes spécifiques de maladies, puisqu'elles ne peuvent en déterminer aucune spécialement. Ce que nous disons des changements de l'atmosphère, de la température, nous pourrions l'avancer du plus grand nombre des conditions morbifiques, telles que les émotions morales, les abus d'aliments, de boissons, et de la plupart des causes de maladies : aussi le traitement se trouve en rapport avec la variabilité des causes de ces maladies elles-mêmes, qui ne réclament pas un traitement unique, toujours identique, toujours semblable, mais un ensemble de médications en rapport avec les différents caractères que les maladies présentent durant leur cours.

La variole nous offre, au contraire, une affection dépendant d'une cause spécifique, et qui ne peut être modérée ou arrêtée que par l'influence du virus vaccin. Je sais bien que ce dernier remède ne guérit pas de la variole une fois prononcée chez un individu, mais du moins il modifie l'organisme d'une façon telle, que la cause variolique ne peut prendre chez ce sujet, ou que, si elle l'envahit, c'est en y laissant des traces très-faibles et en y produisant des effets très-légers qui annoncent bien la vertu spécifique du virus vaccin contre celui de la variole.

L'affection cancéreuse dépend évidemment d'une cause spéciale, qui ne peut être celle du plus grand nombre des maladies, mais cause cachée

3

que nous ne pouvons encore localiser dans une matière sécrétée par les individus atteints de cette lésion générale. Que résulte-t-il de la spécificité de la cause du cancer? C'est que, ne connaissant pas de remède spécifique de cette grave affection, de moyen qui combatte directement la véritable cause, notre thérapeutique est tout-à-fait impuissante dans la majorité des cas. Nous extirpons bien, il est vrai, une tumeur squirrheuse, nous obtenons même assez souvent la cicatrisation des plaies qui sont la conséquence de ces tentatives chirurgicales ; mais ordinairement le mal se reproduit dans le lieu déjà atteint une première fois, ou dans tout autre, et il faut, à la fin, céder à la puissance d'une cause spécifique que nous ne pouvons combattre dirctement.

Nous pourrions encore appuyer ces données de l'expérience par l'étude de la goutte, du rhumatisme, des dartres, et nous verrions encore que si notre traitement est impuissant dans ces affections, c'est qu'elles résultent d'une cause spécifique qui ne peut céder qu'à des moyens de même nature. En second lieu, le principe de la syphilis détermine dans l'ensemble de l'économie une lésion spéciale, qui ne peut être rapprochée de celles que produisent les causes morbifiques ordinaires, de celles qui, par exemple, amènent les maladies inflammatoires ou autres. Nous avons, sans doute, suffisamment établi que l'existence du virus syphilitique était démontrée par la manière dont ce principe se propageait dans le corps humain; ses effets sur l'organisme prouvent qu'il réclame un traitement à lui spécial.

Nous concevons parfaitement que les maladies qui dépendent de causes générales et connues se guérissent aussi par un traitement connu; mais nous sentons pareillement qu'une affection dont les caractères sont si différents de ceux de toutes les autres, réclame une médication tout autre. Peut-on ne pas voir la spécialité des lésions syphilitiques? Le mode de transmission à tous les systèmes, à tous les tissus élémentaires, ne montre-t-il pas que sa manière d'agir a quelque chose de particulier?

L'inflammation produit-elle des symptômes, des lésions constitutionnelles, des symptômes secondaires et si variés? Détermine-t elle en même temps un si grand nombre de maladies sur des tissus différents? Non sans doute, et il n'y a qu'une prévention aveugle et systématique qui puisse

trouver la moindre analogie dans le mode de développement et les désordres de l'une et de l'autre affection.

Mais nous n'ignorons pas qu'en fait de sujets évidents, la critique trouve toujours moyen de s'exercer, la discussion toujours des secours pour se ranimer ; aussi est-ce surtout à l'expérience journalière que nous allons en appeler. Nous avons dit qu'il existait deux agents ayant la propriété de combattre directement la modification morbide de l'ensemble de l'économie : le mercure et l'or. Examinons chacun d'eux isolément.

Les propriétés thérapeutiques du mercure paraissent avoir été ignorées des anciens, et il faut arriver aux Arabes pour trouver quelques traces de son emploi curatif. Ce fut surtout contre les maladies cutanées que les Orientaux l'employèrent, et ce fut aussi chez eux que les Croisés en connurent les vertus. Enfin, d'après Théodoric, ce métal fut employé en médecine dès le treizième siècle ou environ.

Depuis lors, il n'est peut-être point de maladie dans laquelle ce médicament n'ait été vanté : ainsi, l'on a obtenu la résolution de plusieurs tumeurs variées, de l'induration de certaines parties, de beaucoup de lésions du système osseux. On connaît l'opuscule du docteur Serre d'Alais, et les succès qu'il a obtenus de l'emploi du mercure contre les érysipèles, le phlegmon aigu, les panaris, etc. Enfin, on l'a même mis en usage dans le tétanos, l'hydrophobie, etc.: preuve de la puissance qu'on lui accordait à diverses époques. On ne doit pas être étonné, après cela, qu'il ait été employé pour le traitement des maladies vénériennes, quand on voit qu'elles consistent pour la plupart en des lésions de la peau.

Ainsi, que ce soit par hasard que le mercure ait été connu pour guérir la syphilis, ou que l'induction y ait conduit les praticiens, les propriétés de ce métal furent déjà consignées dans des ouvrages du seizième siècle, entre autres dans celui d'Alménar publié en 1516. Depuis lors, tous les ouvrages qui ont paru sur cette matière n'ont pas manqué de mentionner le mercure comme spécifique de la syphilis, et cette vérité n'a point été démentie par l'expérience journalière, ainsi que nous allons nous efforcer d'en donner la preuve.

En suivant sur un grand nombre de malades le traitement des différentes

maladies syphilitiques, on s'aperçoit bien vite que les préparations mercurielles sont celles qui réussissent le mieux et le plus promptement. Les symptômes primitifs de vérole diminuent et s'effacent rapidement; mais, en ce cas peut-être, est-il moins facile de prouver les vertus spécifiques du mercure, parce que beaucoup d'autres moyens peuvent avoir les mêmes résultats, et que ces symptômes disparaissent souvent d'eux-mêmes par de simples soins hygiéniques? C'est aussi sur la cessation des maladies primitives que les antagonistes du principe que nous défendons se sont basés, pour montrer que le mercure ne jouit pas des propriétés que nous lui attribuons tous les jours, et que la méthode anti-phlogistique lui dispute tous ses avantages.

Un des bienfaits, il est vrai, qui résultent des discussions modernes sur la syphilis, est la démonstration des avantages que la méthode contro-stimulante procure. Sans adopter entièrement les opinions de l'école physiologique, nous sommes forcé de convenir que les saignées locales et générales plus ou moins répétées suivant les cas, les bains généraux et locaux, la diète, et en général tous les débilitants, concourent puissamment à la guérison des maladies vénériennes. Pendant le service du professeur Lallemand, nous avons pu juger de la rapidité des guérisons par les débilitants unis aux anti-phlogistiques spéciaux. « Mettez vos malades à un régime sévère, nous disait souvent notre célèbre professeur, car la diète entre pour beaucoup dans la guérison de la vérole. »

A l'opinion imposante de ce maître de la science, opinion que l'observation nous permettait de vérifier, nous pourrions joindre celle d'un grand nombre d'autres autorités, s'il n'était reconnu que le début des symptômes vénériens, étant inflammatoire, demande en conséquence un traitement anti-phlogistique. Nous avons vu des malades, dont la guérison languissait sous l'influence des mercuriaux seuls, obtenir une amélioration sensible et complète peu de jours après l'usage des moyens débilitants. C'est ainsi qu'en Angleterre Thomson, Guthrie, etc., ont guéri des malades en cette condition; Chaussier et Bichat préconisaient, d'ailleurs, la méthode d'abstinence.

Quand nous disons que les symptômes primitifs de la vérole débutent

par de l'inflammation, nous ne prétendons pas dire que ce travail morbide constitue le fond des désordres propres à la syphilis, mais un caractère accessoire et nullement nécessaire. Lorsque nous reconnaissons aussi que l'on obtient de bons résultats des débilitants, nous ne saurions non plus soutenir que ces succès soient définitifs. Les lésions syphilitiques, dès leur début, peuvent disparaître, il est vrai, avec ou sans traitement. Mais le malade est-il guéri? N'est-il pas exposé à voir reparaître des lésions secondaires ou constitutionnelles? C'est le point fondamental du problème; il s'agit, en effet, de savoir si les moyens autres que le mercure mettent sûrement et généralement à l'abri de l'infection et de ses conséquences?

L'expérience de tous les jours prouve que le mercure et l'or seuls peuvent préserver définitivement les sujets des suites fâcheuses de l'infection syphilitique. Pendant plusieurs années, on avait cédé à la nouveauté, les malades furent traités par les anti phlogistiques; mais l'on fut bientôt forcé de reconnaître que la méthode anti-phlogistique était insuffisante, et que la plupart des individus traités par elle étaient affectés de lésions constitutionnelles qui venaient réclamer l'usage des préparations mercurielles. Nous pourrions, à cet égard, citer de nombreux exemples; nous nous contenterons de rapporter le suivant, dont nous avons été témoin :

Un homme, âgé de 29 ans, d'une constitution frêle, avait contracté des symptômes primitifs de vérole en 1835 : il ne fut soumis qu'à un traitement anti-phlogistique; la maladie n'en disparut pas moins, et le sujet quitta l'hôpital de Brest, se croyant parfaitement guéri. Quelques mois après, cet homme ressent des douleurs ostéocopes en diverses parties du corps, et entre autres au maxillaire inférieur, où il se forme lentement une tumeur gommeuse plusieurs mois après; le trajet fistuleux qui en résulte finit cependant par se fermer au bout de plusieurs mois, et par un traitement purement local. Quelque temps après, cet individu éprouve de vives souffrances dans l'orbite droit, où il se forme une tumeur de plus en plus volumineuse. Cette tumeur comprima bientôt l'œil dont elle détruisit et la forme et les fonctions, prit du développement contre la paupière supérieure, et força enfin cet homme à se rendre à l'Hôtel-Dieu de Montpellier, au mois de janvier 1839. Déjà divers moyens avaient été

employés sans succès, et pendant près d'un mois les remèdes propres à faire disparaître le mal avaient été mis en usage sans de meilleurs résultats. D'ailleurs la tumeur avait été jugée de nature cancéreuse, et l'on ne jugeait pas pouvoir en tenter l'extraction, en raison de ces limites et des douleurs cérébrales que le malade accusait incessamment. Persuadé du peu d'avantage des divers moyens déjà mis en pratique nombre de fois, et désespérant de la guérison d'une maladie aussi opiniâtre ; en outre, se rappelant que cet homme avait eu la syphilis et divers symptômes secondaires de cette affection, qu'il n'avait jamais été traité que par la méthode émolliente et anti-phlogistique, le professeur Lallemand se décida à tenter un traitement mercuriel par les pilules de Sédillot. A peine une quinzaine de pilules avaient été administrées, que la tumeur diminua de jour en jour et que l'orbite reprit peu à peu ses formes antérieures, et au bout d'un mois de traitement cet homme sortit parfaitement guéri. La position de l'œil était normale, mais ses fonctions étaient perdues.

Il nous semble permis de considérer ce cas comme une preuve de l'action spécifique du mercure; beaucoup d'autres remèdes avaient été employés, tous avaient échoué, et le mal paraissait devoir amener une mort fort douloureuse. L'usage des mercuriaux a produit un tel résultat, qu'il est vraiment impossible de ne pas croire à sa spécificité dans ces sortes de lésions. Mais nous pourrions multiplier les exemples analogues, si déja les annales de la science n'en contenaient un trop grand nombre. Il n'est en effet aucunes lésions vénériennes contre lesquelles le mercure ne montre mieux sa vertu spécifique, que lorsqu'il s'agit de lésions secondaires ou consécutives. Alors tous les moyens en général échouent, et si l'on obtient parfois la disparition d'ulcères du nez, du voile du palais, ou de tout autre symptôme du même ordre, ce n'est qu'après plusieurs mois de soins souvent infructueux, et qui laissent le malade en proie à une affection qui en peu de temps manifeste de nouveau sa présence par des maladies constitutionnelles.

Il suffit de suivre les hôpitaux où les maladies syphilitiques sont traitées par des médications différentes, pour s'apercevoir de la rapidité des guérisons chez les sujets en général qui sont soumis aux préparations mercu-

rielles. Les symptômes résistent ordinairement à toute espèce de traitement non spécifique, et font souvent des progrès très-rapides et très-graves; tous les jours on a lieu de s'assurer des effets fâcheux des seuls moyens émollients et anti-phlogistiques, sur les personnes qui viennent enfin recourir et trouver le remède à leurs maux. A tout ce que nous disons ici, on pourrait, nous le sentons, opposer des raisonnements sans fin, des distinctions subtiles, et finir même par avouer, comme on l'a vu maintes fois, que le mercure guérit il est vrai le mieux les maladies vénériennes, mais qu'il n'est pas seul en puissance de cette précieuse propriété. Contentons-nous de ces aveux et appelons-en aux faits récidivés, si opiniâtres, si ordinaires après tout traitement non spécifique, et laissons toutes ces discussions qui ne servent souvent qu'à obscurcir les questions les plus claires et les plus évidentes.

Ce que nous avons dit du mercure et de ses préparations diverses pourrait s'appliquer en bonne partie à l'or et à ses composés. Depuis que le célèbre Chrestien de Montpellier a fait connaître ce métal comme spécifique de la syphilis et des scrophules, assez de preuves se sont offertes pour ne plus permettre le doute dans des esprits non prévenus.

Nous dirons, en terminant, que si l'or et le mercure sont des moyens spécifiques contre les maladies vénériennes virulentes, le premier convient surtout aux individus faibles et lymphatiques; qu'il procure les meilleurs résultats quand déjà les malades ont été saturés de mercure par des traitements antérieurs plusieurs fois entrepris, tout aussi souvent laissés inachevés; alors, disons-nous, les préparations d'or, administrées convenablement, amènent des guérisons presque inespérées.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Quels sont les changements imprimés à la physionomie par le développement et la chute des dents?

Le développement des dents détermine dans les alvéoles et dans les maxillaires des changements très-grands. Ainsi, les alvéoles deviennent plus profonds, le corps du maxillaire plus étendu en hauteur et en longueur; l'angle du maxillaire inférieur est projeté en arrière; le condyle de cet os prend plus de saillie. De cet ensemble de modifications dans les maxillaires, et par la sortie des dents hors des cavités qui les contiennent à la naissance, il résulte des dimensions plus considérables de la face, qui prend surtout un plus grand développement selon l'axe vertical. De là, ces changements dans l'expression du visage, qui d'abord l'emportait par la région frontale et par le volume du crâne, tandis que la face tend de plus en plus à prendre des diamètres plus étendus. La figure devient ainsi plus allongée, et cette disposition, jointe à la formation des sinus maxillaires, donne ordinairement à cette partie de la tête une forme ovale plus belle et aussi gracieuse qu'avant ces changements anatomiques.

La saillie des dents en avant, surtout par leur collet et les deux canines, donne à la lèvre supérieure une proéminence très-marquée chez quelques

individus, ce qui leur imprime un caractère particulier d'expression, ressemblant assez à celui que l'on appelle *faire la moue.* Par la chute des dents, la physionomie du vieillard se rapproche assez, à certains égards, de celle de l'enfant : la hauteur de la face diminue, et celle du front et du crâne reprend sa supériorité ; mais en même temps le maxillaire inférieur se renverse en dedans, le menton devient saillant en avant, et tend à entrer dans la bouche derrière l'arcade alvéolaire supérieure, disposition qui imprime à la physionomie quelque chose de réservé. Cette diminution assez rapide de la hauteur de la face contribue beaucoup à former ces rides nombreuses, ces plis prononcés dans le creux des joues, et cet abaissement de la lèvre supérieure sur l'inférieure.

SCIENCES MÉDICALES.

Lésions organiques déterminées par la morsure des reptiles venimeux.

—

Les lésions organiques déterminées par la morsure des reptiles venimeux, désignés en général sous le nom de crotales, sont peu nombreuses et d'ailleurs fort peu connues : il n'y a à cet égard que des présomptions sur la véritable lésion, l'altération organique fondamentale qui entraîne des accidents si graves et parfois mortels. Pour nous, qui n'ajoutons pas une importance aussi exagérée que l'école organicienne aux lésions anatomiques, nous sommes persuadé que ce n'est pas par une altération organique, d'ailleurs inappréciable souvent, que les venins de la vipère, de l'aspic, causent aussi promptement la mort. Ces venins agissent alors

comme la strychnine, qui amène une mort presque instantanée chez les mammifères les plus robustes et les plus vivaces ; en ce cas, l'anatomie pathologique est muette ou plutôt négative.

Cependant nous devons signaler ce que les auteurs nous ont appris à ce sujet. La plaie faite par le reptile venimeux devient promptement enflammée, et le membre entier est bientôt en proie à un engorgement croissant : cette phlogose s'étend principalement sur tout le trajet des vaisseaux, et les lymphatiques, ainsi que leurs ganglions, deviennent rouges, gonflés et douloureux. A mesure que le délire se manifeste, il survient des vomissements, un ictère général, une inquiétude de plus en plus violente à la région précordiale, enfin des syncopes plus ou moins prolongées. Les recherches de M. Magendie et celles d'autres expérimentateurs montrent que la couleur, la densité, la consistance du sang sont modifiées : ainsi, le sang se coagule rarement, sa teinte est parfois verdâtre, il est poisseux ; enfin, il offre des modifications souvent sensibles.

Quand le mal doit être mortel, la gangrène se montre au membre piqué, et sur tout le long du trajet des principaux vaisseaux, où se montrent encore des phlyctènes brunâtres et fétides. On observe parfois des convulsions, des soubresauts de tendons, enfin une sorte d'adynamie profonde qui semble indiquer une intoxication de l'organisme. Ces divers symptômes ont fait penser qu'il existait des lésions organiques dans l'encéphale et le cœur, et l'on a parfois, il est vrai, rencontré des congestions, mais aucune altération, ni profonde, ni constante, ni en rapport avec la promptitude et le genre de mort.

Quelques auteurs ont parlé d'une péricardite qu'on pourrait appeler *toxique*, selon eux, parce qu'elle s'observe principalement chez les individus qui ont succombé à la piqûre de certains ophidiens : mais il paraît que les taches rouges, éparses à la surface du péricarde, dans des cas de ce genre, ne constituent pas plus une péricardite, que les ecchymoses de la peau et les petits épanchements de sang intermusculaires ou déposés sous les muqueuses ne sont des inflammations.

SCIENCES ACCESSOIRES.

Quels sont les caractères de la famille des Rhamnées? Faire l'histoire des espèces de cette famille remarquables par leurs propriétés médicales.

Les végétaux dont cette famille est composée sont ligneux, à feuilles alternes, le plus souvent pourvues de stipules à leur pétiole. Leur calice est monocépal, à cinq divisions assez profondes, et la corolle, qui n'est pas constante, offre quatre ou cinq pétales fort petits. Les fleurs sont peu volumineuses, unisexuées ; les organes mâles sont au nombre de quatre ou cinq, suivant les pétales de la corolle : ils sont insérés autour. Les pétales forment, par leur base d'insertion, un bourrelet assez saillant tapissant le calice turbiné.

L'ovaire contient de trois à cinq loges, où se trouvent ordinairement un ou deux ovules, et il est ordinairement libre et supérieur. L'organe femelle a le stigmate divisé selon le nombre des locules de l'ovaire ; le fruit, tantôt charnu, tantôt capsulaire et sec, est rarement disperme.

La famille des rhamnées renferme un petit nombre de plantes employées en médecine : nous signalerons le nerprun (*rhamnus* J. Tourn.), le nerprun cathartique (*rhamnus catharticus*), le jujubier (*rhamnus ziziphus*).

« Il existe, dit Richard (1), assez de ressemblance entre les végétaux de cette famille, dont on connaît bien les propriétés médicales. » Le fruit

(1) Eléments d'histoire naturelle, tom. II, pag. 567.

des nerpruns donne une pulpe nauséeuse et amère, et dont l'action purgative est incontestée. Les feuilles et l'écorce de plusieurs rhamnées sont astringentes, toniques et très-amères. Beaucoup de fruits des nerpruns sont employés dans les arts. Le genre des jujubiers fait une exception, par ses propriétés, à ce que nous venons de voir chez les nerpruns; car leur pulpe, loin d'être désagréable, astringente ou purgative, est au contraire douce, sucrée et fort peu laxative. Toutefois, quelques végétaux de cette famille procurent, en Amérique, des agents purgatifs employés : il est vrai de dire qu'en Europe ces médicaments sont peu mis en usage.

Fin.